



## **Déclaration de L'UNSA EDUCATION au CTSD du 16 mars 2021**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD

Aujourd'hui, la situation sanitaire met en souffrance un grand pan de notre économie. L'Etat prévoit un plan de relance pour soutenir des secteurs d'activité. L'Unsa Education souhaite que l'on n'oublie pas dans cette relance l'Education Nationale.

L'an dernier, à la même époque, l'opinion publique encensait l'engagement des enseignants alors que nous nous débattions pour la mise en place de la continuité pédagogique. Aujourd'hui, nos collègues souffrent dans leurs pratiques au quotidien et la réponse de notre employeur est de supprimer des postes dans le second degré, d'augmenter le temps de travail des personnels et d'augmenter le nombre d'élèves dans les classes en supprimant des divisions.

Nous vous avons demandé en amont de ce CTSD, le 4 mars dernier, conformément au décret 2011-184 du 15/02/2011 d'être destinataires d'un certain nombre de documents préparatoires : *la liste des HSA supérieures ou égales à 9 h par matière et établissement, la liste des BMP par matière et par établissement, la liste des postes « gelés » pour les futurs stagiaires.*

En réponse à notre sollicitation, nous avons obtenu 3 documents : les créations/suppressions pour les supports définitifs, les postes vacants et les compléments de service par établissement et par matière. Voilà des éléments insuffisants et tardifs pour réaliser notre travail syndical en préparation de cette instance et pour défendre correctement les personnels impactés.

12 postes sont créés pour s'aligner avec les 46 supprimés et permettre de respecter la dotation académique transmise.

L'Unsa Education milite pour une dotation budgétaire de l'Etat qui permettrait d'arrêter la destruction des postes dans le second degré. Elle dénonce l'attaque du statut des enseignants qui voient leurs horaires réglementaires augmentés avec toujours plus d'heures supplémentaires imposées. L'Unsa Education s'inquiète que les lignes comptables proposées ( -16 postes en lycée) ne permettent pas une mise en œuvre de la réforme du lycée à la hauteur des ambitions du Ministre.

Nous notons la création de 2 Ulis, ce que nous accueillons favorablement. A contrario, la fermeture d'un poste d'enseignant spécialisé à la SEGPA de Terrasson nous étonne grandement. N'y-a-t-il pas les effectifs suffisants pour la maintenir d'autant plus qu'elle se situe en REP et que les besoins éducatifs d'élèves toujours plus en difficulté sont réels ?

Il est à noter que dans les 46 postes supprimés, 7 le sont en mathématiques. Ces décisions nous interpellent et nous inquiètent pour la discipline alors même que les dernières évaluations internationales montrent une forte baisse des performances des collégiens français. Est-ce là une autre conséquence de la réforme ?

La gestion proposée permettant de supprimer des postes parce que le collègue mute ou part à la retraite ou parce qu'il y a un contractuel nommé ne nous paraît pas la meilleure pour un avenir proche.

Nous souhaitons également aborder une nouvelle problématique pour laquelle nous vous avons écrit un courrier hier, Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Les directeurs d'école ont reçu un courrier leur demandant de faire passer les entretiens professionnels des personnels AESH de leur école. Or ils ne sont pas leur supérieur hiérarchique et leur responsabilité est engagée en cas de recours. Voilà une mission de plus que l'on ajoute dans une coupe déjà bien pleine, une mission qui embarrasse les collègues directeurs, une mission qui ne fait pas partie de leur référentiel de compétences et, qui plus est, qui peut être très lourde à gérer en fonction du nombre d'AESH présents dans l'école. Dans la circulaire 2019 du cadre de gestion des AESH il est précisé que le directeur dispose d'une délégation d'autorité pour la direction et l'organisation de son travail mais rien n'est précisé pour l'évaluation des personnels. Des clarifications sont nécessaires.

Dans le contexte actuel où le risque sanitaire côtoie le risque pédagogique, l'École et ses personnels, les élèves et leur famille ont besoin plus que jamais de temps, de bienveillance et de respect.

Merci pour votre attention.

**Les représentants Unsa Education : Yamina AZZOUG, Cécile LE HIR, Hélène MALETERRE, Sabine TURSCHWEL.**